

Rapport de la Commission ad hoc
Préavis municipal No 9/2021

Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment de l'auberge et mise en conformité des installations

Madame la Présidente,
Monsieur le syndic,
Madame, Messieurs les municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres désignés de la commission ad hoc, Madame Jordan, Messieurs Burgisser et Tosto ont été appelés à se réunir le jeudi 18 novembre sur invitation de la Municipalité.

En premier lieu, nous avons eu l'opportunité de nous rendre sur place pour constater l'état vétuste de la bâtisse (cave, cage escalier, combles); mais surtout l'état obsolète des installations électriques et de ventilations (celles-ci ne seraient plus aux normes en vigueur).

La globalité de ces travaux seront nécessaires voir obligatoire afin d'éviter d'éventuelles remises en état ponctuelles ou provisoires.

La commission s'est réunie ensuite à la salle de l'administration communale et nous avons reçus toutes les explications et éclaircissements sur les prestations de ce préavis de demande de crédit de Messieurs Simond, Gozel, Valet et Golay, représentants de la Municipalité qu'elle remercie.

C'est pourquoi la Commission ad hoc invite les membres du Conseil à **accepter le préavis 9/2021 tel que proposé**, permettant probablement par la suite d'entreprendre ces travaux aux plus vite.

Pour la Commission ad hoc :

Aline Jordan

Philippe Bürgisser

Natale Tosto
(Rapporteur)